

METTRE EN PLACE UN PLAN DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Axe 2 : Une ville à la campagne, soucieuse de son environnement
Objectif 5 : Une maîtrise des enjeux urbains et énergétiques

Pilotes :

Patrice Hermant, urbanisme et Léa Cauvin, adjointe à l'action sociale

Les enjeux :

Lambres n'est pas épargnée par le phénomène de précarité énergétique croissante qui touche de plus en plus la population (hausse des prix de l'énergie, parc d'habitation vieillissant, difficulté de travailler avec des bailleurs privés). Et la précarité énergétique va devenir un enjeu majeur pour les habitants.

Des actions ont été mises en œuvre par la ville et ses partenaires :

Le Plan Local d'Urbanisme de Lambres prévoit l'intégration systématique de normes Haute Qualité Environnementale dans les constructions de la commune.

Réalisation par la ville d'un bilan carbone

Un conseiller en énergie partagée est mobilisé sur le territoire du SCoT et intervient sur Lambres-lez-Douai.

La ville a mis en place une délégation spécifique « Logements indécents pour accompagner les propriétaires et locataires »

Néanmoins, les aides et dispositifs ne sont pas assez connus de la part des ménages, il s'agit donc de mieux communiquer et accompagner la population dans la lutte contre la précarité énergétique.

Objectifs de l'action :

- Améliorer l'accès à l'information sur l'énergie dans le logement
- Renforcer l'accès aux outils en faveur de la maîtrise énergétique dans le logement, en partenariat avec les acteurs concernés

Éléments de mise en œuvre :

1. Être le relais des outils d'information sur l'énergie dans le logement en partenariat avec l'Espace Info Énergie
2. Déployer la permanence de l'Espace Info Énergie
3. Travailler avec la CAD sur la cartographie thermographique et identifier les foyers susceptibles d'être dans ce cas.

Calendrier d'action

**Long terme
(plus de 3 ans)**

